

## Nzobonimpa a saisi la justice sur un détournement de 13 M \$ par le Cndd-Fdd

@rib News, 26/03/2011 Le député Nzobonimpa a porté plainte contre le gouvernement burundais pour faire de la lumière sur une affaire de détournement de quelques 13 millions de dollars américains, par certaines personnalités du parti au pouvoir Cndd-Fdd, a-t-on appris de la part de son avocat Maître Niyoyankana Prosper. « Mon client ne parle pas en l'air ; il a des preuves que l'argent du pays a été détourné par un groupe de gens que nous allons aussi déclarer », l'avocat de Nzobonimpa, ajoutant que personne n'est au dessus de la loi. Dans une récente sortie médiatique, le député Nzobonimpa avait déclaré être étonné par le comportement du parti de la République, qui, au lieu de s'acharner contre les corrompus, il a décidé de s'acharner contre lui. De l'autre côté, les personnalités citées dans cette affaire de détournement veulent aller devant la justice, tout en voulant l'orienter à leur avantage. Selon l'avocat du ministre de l'Intérieur Allain Guillaume Bunyoni, l'une des personnalités du parti prônant la transparence dans des affaires de détournement, le député Nzobonimpa a menti en impliquant son client dans des dossiers sans preuves. « Manassé a menti en impliquant mon client et certaines autorités dans cette affaire de corruption et de détournement car il n'a pas de preuves » a laissé entendre Me Placide Gatoto, l'avocat de Bunyoni. Pour rappel, le député Nzobonimpa qui vient d'être exclu du parti présidentiel pour avoir dénoncé les cas de corruption et de détournement des fonds publics qui sont imputables à certaines autorités dont le président du parti présidentiel Juvénal Ndayishimiye, l'Ombudsman Mohamed Rukara et des ministres Clotilde Nizigama et Saïdi Kibeya. [JMM]